

Fiche 2 : Fiche d'inscription pour les **MERCREDIS** 2026-2027

A retourner à la Mairie de Saint Julien du Sault ou par courriel : spej@saintjuliendusault.fr avec le dossier d'inscription

NOM Prénom de l'enfant :

Pour les enfants
de 3 ans scolarisés
à 12 ans
(hors toute petite
section)

Les horaires :

A la journée : arrivée entre 7h30 et 9h45 – jusqu'à 18h10.

A la ½ journée : arrivée entre 7h30 et 9h45 jusqu' à 12h et entre 13h15 et 13h45 jusqu' à 18h10.

L'après-midi, afin de ne pas perturber les activités, vous pouvez venir chercher votre enfant à partir de 16h jusqu'à 18h10 au plus tard.

Nous vous remercions de nous prévenir si votre enfant pratique dans la journée, une activité sportive ou culturelle organisée par une association, conservatoire, etc, et qu'il doit s'absenter de la structure le temps de son activité.

	Septembre 2026					Octobre 2026		Novembre 2026 jusqu'à juin 2027
	2	9	16	23	30	7	14	
Matin								Inscriptions via le portail famille
Repas								
Après-midi								

Cocher les
jours souhaités :



Les inscriptions de vos enfants, les mercredis, seront à effectuer via le portail famille. Elles seront validées par périodes de vacances à vacances.

La priorisation des inscriptions ne change pas :

1. Les enfants de Saint Julien du Sault en priorisant ceux fréquentant régulièrement la structure.
2. Les enfants qui résident à l'extérieur de Saint Julien du Sault et dont au moins un parent y travaille.
3. Les enfants qui résident à l'extérieur de Saint Julien du Sault sans parent y travaillant.

Toutes les modalités d'inscription, d'annulation et de facturation sont indiquées dans le **règlement intérieur que vous devez nous rendre paraphé et signé.**

Vous pouvez nous contacter si besoin par téléphone au 03.86.43.45.32 ou par mail : spej@saintjuliendusault.fr